



Janvier 2017 N°17

# Dolmayrac

Journal d'information de la commune de Dolmayrac



# Mot du maire



## **Madame, Monsieur, Chers Dolmayracais,**

Je suis ravi d'accueillir les nouveaux arrivants sur notre commune. Ce choix de venir habiter à Dolmayrac se justifie par le fait que nous sommes enviés chaque été par les vacanciers, qui trouvent notre village et nos paysages magnifiques. Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur parmi nous.

L'année 2016 a tenu toutes ses promesses. Les espoirs que nous avons de pouvoir réaliser notre projet de restructuration des bâtiments communaux Ecole-Mairie se sont concrétisés au printemps avec la confirmation du montant de l'accompagnement qui nous a été accordé.

Je suis très fier du travail réalisé par le Conseil Municipal et remercie tous les organismes financeurs de nous avoir fait confiance.

Je remercie également les membres du Comité de Pilotage élargi : enseignantes, parents d'élèves, associations, qui ont enrichi par leurs suggestions le projet présenté par Monsieur Husson Architecte. Toutes les propositions ont été étudiées, la plupart ont été intégrées au projet.

Nous avons donc voté en Conseil Municipal l'Avant-Projet Définitif et déposé le Permis de Construire.

Vous savez certainement que la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a obtenu en juillet 2016 le label « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », doté d'un accompagnement financier de 500 000€, fléché sur les investissements nécessaires pour rationaliser la collecte des déchets.

La commune de Dolmayrac profitera de cette opportunité pour remplacer ses containers à ordures ménagères et de tri, ainsi que les bornes recevant le verre et le papier, par des bornes enterrées réparties sur la commune.

Vous découvrirez dans ces pages un éclairage sur les principaux dossiers traités en 2016. Vous vous apercevrez combien cette année a été riche.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère vous retrouver lors de la cérémonie du 15 janvier à 11 heures, pour le traditionnel échange des vœux et le partage d'un moment de convivialité.

En attendant cette date et pour les personnes qui ne pourront y être présentes, je formule tous mes meilleurs vœux, de santé et de réalisation de vos objectifs personnels et familiaux, pour cette nouvelle année 2017.

**Bonne année**  
**Michel Van Bosstraeten**

# Sommaire

Etat civil	
Infos pratiques	3
Infos municipales	4 et 5
Projet de restructuration Ecole-Mairie	6 et 7
Voirie Dolmayrac	8
Déchets et citoyenneté	9
Les animations	10
Les Associations	11

# Etat-Civil 2016

## Bienvenue à

Raphaël COELHO, né le 05 janvier 2016

Valentin ALEIXO, né le 16 mars 2016

Djemy, Robert, Ladjel HAMCHERIF, né le 03 juillet 2016

## Ils se sont dit oui

Virginie GASNIER et Patrick, Eric, Michel BLANCUZZI, mariés le 06 février 2016

Orsolya FENESI et Yohan BARTHAU, mariés le 22 mai 2016

Catherine RADAELLI et Michaël SESSOLO, mariés le 11 juin 2016

## Ils nous ont quittés

Jean, Robert CARMEILLE, décédé le 10 janvier 2016

Brigitte, Marie, Henriette ROBA, décédée le 15 janvier 2016

Philippe, Charles WAMBERGUE, décédé le 20 janvier 2016

Louçil KABOUS, décédé le 06 juillet 2016

## Cimetières

La municipalité réalise les plans des trois cimetières et cherche à identifier les sépultures sans nom. Les anciens ont été consultés et nous ont éclairé de leur savoir.

Il reste encore des tombes non identifiées et nous remercions les personnes susceptibles de nous donner des informations.

Nous souhaitons entamer une procédure de reprise plutôt que de devoir prévoir une extension des cimetières, qui s'avérerait une opération coûteuse.

## PACS ... bientôt en mairie

L'enregistrement des PACS (Pacte Civil de Solidarité) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Le passage du PACS en mairie, et non plus au tribunal, est une mesure de la loi de modernisation de la justice. Un décret, non publié à ce jour, doit préciser les modalités d'application de cette nouvelle procédure.

## Elections 2017 :

### Elections Présidentielles

1<sup>o</sup> Tour : dimanche 23 avril 2017

2<sup>o</sup> Tour : dimanche 07 mai 2017

### Elections Législatives

1<sup>o</sup> Tour : dimanche 11 juin 2017

2<sup>o</sup> Tour : dimanche 18 juin 2017

### Elections Sénatoriales

(suffrage universel indirect, collège de « grands électeurs »)

Dimanche 24 septembre 2017

## Infos pratiques



Vos secrétaires de Mairie,  
**Mesdames Séverine REZÉ  
et Laetitia TERRET** vous accueillent  
aux horaires suivants :

- **mardi** : de 9 h à 12 h
- **mercredi** : de 9 h à 12 h
- **vendredi** : de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 15 h
- **samedi** : de 9 h à 12 h

**Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie,**

Par téléphone au **05 53 01 03 56** / Par télécopie au **05 53 01 28 83**

Par e-mail à [contact@ville-dolmayrac.fr](mailto:contact@ville-dolmayrac.fr)

### NUMÉROS D'URGENCE

<b>15</b>	SAMU
<b>18</b> ou <b>112</b>	Sapeurs-Pompiers
<b>05 53 49 60 90</b>	Gendarmerie de Sainte Livrade
<b>17</b>	Police secours
<b>119</b>	Enfance maltraitée
<b>01 40 05 48 48</b>	Centre antipoison
<b>3624</b>	SOS Médecin



[www.ville-dolmayrac.fr](http://www.ville-dolmayrac.fr)

## ■ Quelques décisions importantes du Conseil Municipal

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur Internet à l'adresse « [ville-dolmayrac.fr](http://ville-dolmayrac.fr) », rubrique « Conseil Municipal » puis « Conseils Municipaux ».

### Conseil du 05 avril 2016

**Projet restructuration Ecole-Mairie :**  
Demande de subvention exceptionnelle auprès du ministère de l'intérieur, au titre de la réserve parlementaire

Vote : Unanimité

### Conseil du 28 juin 2016

**Projet restructuration Ecole-Mairie :**  
**Choix de l'architecte**

Le conseil a sélectionné le Cabinet HUSSON de Nérac

Vote : 13 Pour et 1 Abstention

**Projet restructuration Ecole-Mairie :**  
**Choix des prestataires**  
**Diagnostic Amiante**

Le conseil a sélectionné la société DIAGNOSTIC 47 à l'unanimité

**Contrôleur SPS (Sécurité et Protection de la Santé)**

Le conseil a sélectionné la société BECS à l'unanimité

**Contrôleur Technique**

Le conseil a sélectionné la société SOCOTEC à l'unanimité

**Agenda Accessibilité (Ad'AP)**

Par délibération du 23 juin 2015, le conseil municipal avait demandé une prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité jusqu'au 27 septembre 2016.

Cette prorogation n'étant plus renouvelable, le conseil a fait appel à un bureau d'études pour :

- la réalisation du diagnostic de l'accessibilité pour trois ERP, trois IOP (Installations Ouvertes au Public) et trois cimetières
- l'accompagnement pour réaliser le dossier Ad'AP et les demandes de dérogation éventuelles

Le conseil a validé la proposition du bureau d'études ODETEC à l'unanimité

### Conseil du 04 octobre 2016

**Projet restructuration Ecole-Mairie :**  
**Validation de l'APS (Avant-Projet Sommaire)**

Vote : 11 Pour, 1 Contre et 1 Abstention

**Projet restructuration Ecole-Mairie :**  
**Choix de prestataire pour l'étude géotechnique**

Le conseil a sélectionné la société OPTISOL à l'unanimité

**Projet restructuration Ecole-Mairie :**  
**Emprunt auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC)**

Nous avons sollicité un emprunt de 181 800 € au taux de 0 % auprès de la CDC dans le cadre des « Prêts Croissance Verte » (PCV) dédiés aux projets liés à la transition écologique.

Cet emprunt nous a été accordé sur une durée demandée de 20 ans, sans aucune commission d'instruction ni aucun frais.

Le conseil a validé cette demande à l'unanimité

**Validation de l'agenda Accessibilité (Ad'AP)**

Le conseil émet un avis favorable aux préconisations du bureau d'études ODETEC en termes de volume de travaux et de montants des dépenses.

Le calendrier de déroulement des travaux portant sur une période de six ans a été établi.

Le conseil a validé cette proposition à l'unanimité

**Installation d'un ralentisseur à Pech de Plat**

Sensibilisé par les habitants de Pech de Plat quant à la dangerosité de certains véhicules circulant très vite, le conseil municipal avait fait procéder à une analyse de vitesse sur la période du 04 au 18 juin 2015, sur un emplacement défini avec les habitants, afin d'avoir une vue objective et fiable de la situation.

Le résultat de l'analyse a effectivement fait apparaître de nombreuses vitesses excessives.

Tous les habitants de Pech de Plat ont été conviés à une réunion de présentation des résultats de l'analyse de vitesse le 10 mai 2016.

En conclusion de cette réunion, et après discussion sur les différents moyens de prévention, il a été

décidé d'envisager la pose d'un plateau ralentisseur sur un emplacement souhaité par les habitants présents à la réunion et conforme avec la réglementation.

Le coût de l'installation de ce ralentisseur s'élève à 5 144,80 € TTC.

Le conseil a validé cette proposition à l'unanimité

### Conseil du 29 novembre 2016

**Projet restructuration Ecole-Mairie :**  
**Validation de l'APD (Avant-Projet Définitif)**

Vote : 12 Pour, 1 Contre et 1 Abstention

**Projet restructuration Ecole-Mairie :**  
**Création d'une CAO (Commission d'Appel d'Offres)**

Les candidats délégués titulaires sont :

- Monsieur Pierre BERNOU
- Monsieur Serge DOMENGET
- Monsieur Gilles GROSJEAN

le maire étant titulaire de droit.

Les candidats délégués suppléants sont :

- Monsieur Sébastien BOULLAND
- Monsieur Jacques SOULAYRES
- Madame Nicole WYSS

Le conseil a validé cette proposition à l'unanimité

**Achat de matériel pour le foyer rural**

Il est proposé d'acheter 8 tables & 40 chaises complémentaires

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

**Ordures Ménagères : installation de bornes enterrées**

Le conseil étudie depuis le début du mandat la possibilité de supprimer tous les containers de la commune et de les remplacer par des bornes enterrées.

Le coût global de ce projet est de 29 752,10 € TTC.

Le conseil a validé cette proposition à l'unanimité

## ■ Trois Dolmayracais décorés

Lors de la cérémonie du 8 mai 2016, trois dolmayracais ont été honorés de la médaille commémorative AFN (Afrique Française du Nord).



Jacques VERGNOLLES

Michel GERAUD

Jean-Marc DAVID

## ■ Ouverture d'une pizzeria « vente à emporter »

Une pizzeria exclusivement « à emporter », ouvrira ses portes durant le premier trimestre 2017, Rue de la Bastide à Dolmayrac. Fort d'une expérience de 4 années dans son restaurant à Lacour en Tarn et Garonne, Yan Zalewski proposera désormais des pizzas artisanales et cuites au feu de bois dans le bourg. Les travaux d'aménagement du four et du local sont en cours. Il confectionne sa pâte avec des produits de qualité et de manière artisanale avec un choix de pizzas varié qui ravira tous les palais gourmands.

## ■ Distribution sacs poubelle « jaune » :

Du 21 au 25 mars 2017, en mairie. Il devrait s'agir de la dernière distribution.

## ■ Un C.C.A.S. très actif

Les membres du C.C.A.S. de Dolmayrac ont rencontré près de 140 familles durant l'année 2016. Ils ont aussi visité une trentaine de personnes à l'hôpital ou en maison de repos.

Un air de fraîcheur a été apporté à nos aînés lors du traditionnel « brin de muguet » du mois de mai : 64 bouquets bien appréciés leur ont été offerts par Yolande, Nicole, Marie-France, Irène et Magy, sans oublier notre Maire qui a été mis à contribution, toujours dévoué pour sa commune. Ces brins de muguet sauvage ont été cueillis en forêt par les animatrices du C.C.A.S., puis transformés en bouquets.

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, le C.C.A.S. rend visite et offre aux personnes âgées, seules, malades, un cadeau de Noël. **« Sachant que le plus important est la visite et non le présent, nous avons eu beaucoup de plaisir à échanger avec 45 familles, et à partager des moments chaleureux » disent tous les membres du C.C.A.S.**

### Du 2 au 8 octobre 2017 : les seniors à l'honneur

Le C.C.A.S. prévoit pour 2017 d'associer la commune de Dolmayrac à la Semaine Bleue, soulignant l'importance d'une solidarité active aux personnes âgées, mais aussi aux aidants familiaux, amis et voisins.

### De nombreuses activités seront proposées, notamment :

- Prévention des accidents domestiques
- Échange intergénérationnel
- Après-midi récréatif

# Le projet de restructuration

Après des dizaines de réunions et échanges avec les instances de l'Etat (Sous-Préfecture, Préfecture, Pôle Urbanisme, ...) et différents organismes (Bureaux de contrôle et de sécurité, Géomètre, Architecte, ...), nous sommes maintenant sur les rails.

C'est une grande satisfaction pour notre équipe qui a voulu dans ce projet que soient intégrées toutes les contraintes.

## ■ Le calendrier prévisionnel d'exécution et les étapes de réalisation, sont les suivants

### < Déjà réalisé

Choix de l'architecte	15/12/2015
Notification du marché à l'architecte	28/06/2016
Réalisation de l'avant-projet sommaire	Septembre 2016
Approbation de l'avant-projet sommaire par le Conseil Municipal	04/10/2016
Etude de sol	25/10/2016
Présentation de l'avant-projet définitif	24/11/2016
Approbation de l'avant-projet définitif par le Conseil Municipal	29/11/2016
Dépôt du permis de construire	Décembre 2016

### < Prévisions

Réalisation du dossier de consultation des entreprises	Janvier 2017
Mise en ligne du dossier de consultation	Février 2017
Consultation pour assurance dommage ouvrage	Février 2017
Choix des entreprises	Mars-avril 2017
Notification des marchés aux entreprises	Avril-mai 2017
Début des travaux «partie Ecole»	Juin 2017
Fin des travaux «partie Ecole»	Décembre 2017
Début des travaux «partie Mairie»	Janvier 2018
Fin des travaux «partie Mairie»	Mai 2018

**(attention les dates ci-dessus ne sont qu'indicatives et peuvent être modifiées)**



# « Ecole-Mairie » est lancé...

re, Sénat, ...), de la région (Caisse des dépôts, ...), du département (Conseil départemental, SEM 47, ...), et ce durant plus de 18 mois, le chantier « Restructuration des bâtiments communaux Ecole & Mairie » est

composantes de notre tissu social communal, école, activités périscolaires, mairie et associations.

## ■ Coût Le détail global du coût de l'opération est le suivant

Chapitre & détails des opérations	Prestataire	Budget HT	Budget TTC (*)
<b>Etudes préliminaires</b>		<b>4 200,00</b>	<b>5 040,00</b>
Géomètre	Alienor		
Diagnostic amiante & frais d'analyses	Diagnostics 47		
<b>Honoraire Maîtrise d'œuvre</b>		<b>39 600,00</b>	<b>47 520,00</b>
Architecte	Stéphane HUSSON		
Etude géotechnique, étude de sol	Optisol		
SSI (Système de sécurité incendie)			
<b>Autres honoraires</b>		<b>18 000,00</b>	<b>21 600,00</b>
Contrôle Technique	Socotec		
Sécurité et Protection de la Santé	BECS		
Diagnostic thermique	SIEA		
Assurance Dommage Ouvrage			
<b>Frais divers</b>		<b>1 500,00</b>	<b>1 800,00</b>
Publication			
Reproduction			
<b>Travaux (détail à l'issue du retour du DCE)</b>		<b>495 000,00</b>	<b>594 000,00</b>
<b>Mandataires</b>		<b>13 500,00</b>	<b>16 200,00</b>
Assistant Maîtrise d'ouvrage	SEM47		
Ordonnancement, Pilotage, Coordination			
<b>Total Général</b>		<b>571 800,00</b>	<b>686 160,00</b>

(\*) selon le taux de TVA de 20 % en vigueur à ce jour

## ■ Plan de Financement

	Taux	Montant en €
<b>Coût HT du projet «Bâtiments», hors VRD</b>		<b>541 800</b>
<b>Coût HT des VRD</b>		<b>30 000</b>
<b>Coût HT global du projet</b>		<b>571 800</b>
<b>TVA (*)</b>	<b>20,00%</b>	<b>114 360</b>
<b>Coût TTC global du projet</b>		<b>686 160</b>
<b>Total des subventions (sur HT)</b>	<b>≈ 68,19%</b>	<b>389 920</b>
<b>Reste à financer HT</b>		<b>181 880</b>
<b>Reste à financer TTC</b>		<b>296 240</b>
<b>Recupération FCTVA sur le TTC (Estimation)</b>	<b>16,404%</b>	<b>112 557</b>
<b>Solde Reste à financer</b>		<b>183 683</b>
<b>Emprunt à taux 0 % sur 20 ans (CDC)</b>		<b>181 880</b>
<b>Auto Financement sur Excédent</b>		<b>1 803</b>

L'autofinancement de 183 683 € pour la commune correspond à environ 29 € par foyer et par an, sur la base de 320 foyers, et ce pour la durée du prêt de vingt ans.

## ■ Glossaire

<b>CDC</b>	Caisse des Dépôts et Consignations
<b>DCE</b>	Dossier de Consultation des Entreprises
<b>DETR</b>	Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux
<b>FCTVA</b>	Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>FSIPL</b>	Fond de Soutien à l'Investissement Public Local
<b>VRD</b>	Voierie, Réseaux et Divers

# Programme voirie Dolmayrac 2016

Le redémarrage des travaux de voirie promis par la CAGV pour 2016 s'est fait en priorité sur les communes présentant le plus faible pourcentage de réalisations en 2015 (9 % pour la commune de Dolmayrac). Ainsi dans le courant de l'année 2016, les travaux prévus pour l'année 2015 ont été réalisés dans leur quasi-totalité, de même qu'un lot de nouveaux travaux programmés pour l'année en cours.

**Les travaux de voirie réalisés sur la commune pour l'année 2016 ont porté sur :**

## ■ Les voies communales

Pech de plat : purge et calage des accotements. Plateau Château de Laval : monocouche et point à temps. Mayne del Rieu : monocouche et point à temps. Borde Basse : reprofilage de la voie, calage des accotements et amélioration du carrefour. Ramelet : reprofilage et calage des accotements. Capsolles, Cantète : grave et monocouche. Lamaurelle : point à temps. Serre : point à temps. Les Huguenots : reprofilage. Prats de roche : monocouche. Château de Laval : purge. Pièce longue : reprofilage. L'homme del Bosq : monocouche.



## ■ Les chemins ruraux

Reprofilage et calage des accotements pour les lieux-dits Caubets, Croix de Saint Agathe, Grand camp, La Bausse, Loïs del Four et Nicou.

## ■ Les chemins de randonnée

La réalisation de l'entretien des chemins de randonnée a été renégociée entre la CAGV et les CVE (Chemins Verts de l'Emploi). L'action des CVE ne porte plus que sur les chemins de randonnée n° 600, 603, 604, 605, 606 et 611, pour un montant annuel de 2 050 € avec deux passages sur l'année. Les chemins de randonnée restants sont du ressort de la CAGV pour ceux inscrits au Comité Départemental du Tourisme. Un travail efficace d'entretien a été réalisé par ces différents acteurs.

## ■ Nettoyage des accotements

- Un premier passage avec broyeur latéral a été réalisé en mai 2016.
- Un deuxième passage avec broyeur latéral et épareuse a été réalisé uniquement sur virages et carrefours.
- Le troisième passage dit intégral a été réalisé en décembre 2016 avec travail complet broyeur latéral et épareuse.

**Pour l'année 2017, et sur propositions des délégués de notre commune, un passage intégral supplémentaire sera effectué lors de la deuxième action.**

## ■ Le parking Saint Orens

Afin de faciliter l'accès des visiteurs et des participants aux différentes manifestations qui se tiennent dans l'Eglise Saint Orens et de trouver une solution au problème récurrent de stationnement sur la rue Saint Orens, la commune a

souhaité aménager une petite zone de stationnement à l'entrée Nord du bourg, en bordure de la voie communale n° 207 en dessous de l'église du bourg. Le terrain de 1 160 m<sup>2</sup> représente l'opportunité de réaliser une réserve de stationnement en amont du bourg de l'ordre de 15 à 17 places. Le budget total prévisionnel réservé pour cet aménagement est de 31 543 € (achat du terrain compris). Les travaux qui ont commencé en juillet 2016 devraient se terminer début 2017.



Avant



Les travaux

## ■ Autres travaux

- La pose d'un ralentisseur sur l'entrée de Pech de Plat est en cours. D'une longueur de 5 mètres et d'une hauteur réglementaire de 10 centimètres, nous espérons que ce ralentisseur répondra à l'attente des riverains.
- Pose d'un panneau « Attention enfants » à Cantète
- Pose de deux panneaux de rue supplémentaires dans le village : rue de la Bastide et rue Saint Orens (en cours)
- Curage du fossé et arasement des bas cotés sur une portion de la voie à Cantète.

## ■ Containers enterrés

Les containers dont le couvercle est noir ou jaune, les bornes d'apports volontaires pour le verre et le papier, seront bientôt remplacés par des bornes enterrées, réparties sur la commune.

Seules les bornes recevant les déchets ultimes acceptent les sacs poubelles, les autres bornes seront operculées, comme celles recevant le verre ou le papier actuellement.

La borne vêtement appartenant à un prestataire extérieur restera en place au bourg.

**Le tableau de financement de ces bornes est le suivant :**

- Agglomération du Grand Villeneuvois	<b>50 000 €</b>
- Subvention TEPCV <i>(Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)</i>	<b>50 000 €</b>
- Commune de Dolmayrac	<b>30 000 €</b>
<b>Montant Total</b>	<b>130 000 €</b>

La participation de la commune correspond au montant des travaux de Génie-Civil nécessaires à leurs implantations.

Cet investissement représente la première étape vers la mise en place de la taxe incitative, qui récompensera les efforts de tri et de recyclage des déchets des administrés qui auront compris l'intérêt de la démarche et qui seront éco-responsables.

## Règles du « Vivre ensemble » et du « bon voisinage »

**Attention « Nul n'est censé ignorer la loi ».**

Respecter votre voisinage, vos travaux peuvent occasionner des nuisances sonores. Les travaux de bricolage et de jardinage ne doivent notamment pas être exécutés le dimanche ni les jours fériés, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2015-013-0002 du 05/01/2015 : nous vous invitons à en prendre connaissance.

Aucun arrêté municipal contraignant n'existe à ce jour et il serait quand même dommage de devoir en arriver là dans notre petite commune si agréable.

## ■ Eco-responsabilité

Le budget du service de collecte des déchets de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois est de 5,8 Millions € par an. C'est énorme et pour le diminuer il est important que chacun soit attentif à minimiser la quantité de déchets donnés à la collecte et à respecter les consignes de tri. Le coût du service est entièrement couvert par une taxe spécialement affectée : La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

**En examinant le contenu des containers recevant les déchets ultimes, force est de constater des aberrations qui coûtent très cher à la collectivité.**

Dans les bacs à couvercle noir, des déchets autres que des ordures ménagères (bois, pots de peinture, bidons, ferrailles, morceaux de

plastique, cartons ondulés, carrelages, petit électroménager,...) ne doivent pas s'y trouver.

Le coût de transport et de traitement de ces déchets s'élève à 280 € par tonne.

Dans le même temps la déchetterie qui est ouverte chaque jour de la semaine sauf le dimanche aux heures ouvrables est en capacité d'accueillir et de valoriser ces mêmes déchets qui génèrent une recette venant en déduction du coût total de la collecte et du traitement des déchets.

Dans les bacs à couvercle jaune des sacs noirs polluent et gâchent le travail de tri de l'ensemble du bac, puisque dans ce cas, le bac est collecté en même temps que les ordures ménagères. Cela représente une perte importante de recette.

**Un comportement citoyen éco-responsable partagé permettrait de diminuer la somme restante à répartir entre les familles de l'agglomération.**

Le syndicat départemental de traitement des déchets ValOrizon vient d'aménager le casier 17 du centre d'enfouissement de Lalbié à Monflanquin, pour un montant total de 17 Millions €, pour 17 années de fonctionnement.

La loi sur la Transition Energétique nous impose de diminuer de 50% le volume annuel enfoui à l'horizon 2025.

**Il est donc important de minimiser la quantité de déchets ultimes produits et de donner une seconde vie à tout ce qui peut être recyclé pour ne dépenser que la somme nécessaire au coût du service optimisé.**

# Les animations

## ■ Ciné sous les étoiles « Une grande réussite »

Nous avons réussi à sauver cette manifestation grâce à une subvention exceptionnelle de la CAGV et une forte implication de l'association L'Ecran Livradais, que nous remercions chaleureusement. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour pérenniser cette manifestation en 2017.

Près de 200 personnes présentes au repas organisé en partenariat avec l'association des parents d'élèves, et plus de 220 spectateurs pour le film « La famille Bélier ». L'après-midi « jeunesse » a permis à de nombreux anciens élèves de notre école de se retrouver autour d'activités ludiques et sportives.



## ■ Rando annulée

Par sécurité, la randonnée sous la lune du 22 juillet 2016 a malheureusement dû être annulée en raison de très fortes intempéries. Plus de 50 randonneurs présents ont quand même partagé un repas très convivial, et se sont donné rendez-vous pour l'édition 2017 que nous ne manquerons pas d'organiser.

## ■ Journées du patrimoine

Lors de la journée du Patrimoine du 18 septembre 2016, l'église Saint Orens est restée ouverte au public.

Les peintres amateurs ont animé le foyer rural et le public de passage a pu apprécier, non seulement les toiles exposées, mais aussi le répertoire dynamique et varié de TATIANA, une chanteuse locale.

## ■ Une soirée théâtre

Organisée par le C.C.A.S. le 19 novembre 2016, la troupe les Z'arts des planches fit salle comble, un excellent moment de détente et de convivialité.

## ■ Photos expo papillons

Les 28 & 29 mai 2016, Monsieur Claude MARTIN a fait profiter à tous de son importante collection d'insectes et de papillons de tous les continents. Il a ainsi exposé plus de 3 000 spécimens !



## ■ L'église Saint Orens à l'honneur

Choraline & Free Songs le 11 juin 2016

Chants de Noël de Amazing Grace le 11 décembre 2016.



# Les associations

## ■ Vers une embellie ?



La vie associative souffre souvent d'un manque de relève. Le départ ou le renoncement des uns n'est que rarement compensé par l'arrivée des autres.

Or depuis quelques temps, nous accueillons de nouveaux adeptes du jeu de boules et – plus encourageant encore – parmi eux, des jeunes. Il nous appartient à nous, les plus anciens ou les plus expérimentés, de leur réserver le meilleur accueil et de faire preuve de tolérance. Nous avons tous connu des débuts plus ou moins laborieux, lors de rencontres amicales, à l'issue d'une fête ou d'un repas de famille. Cette année nous avons accueilli 125 joueurs pour plus de 1700 engagements ! N'hésitez plus à nous rejoindre le samedi après-midi !



## ■ Atelier informatique

Cette activité dépendante du club des aînés, les Lilas de la Tour, a la particularité de s'adresser à deux publics bien différents : les aînés bien sûr - débutants ou confirmés - mais aussi les enfants scolarisés à Dolmayrac, dans le cadre de leurs activités périscolaires. Face au succès rencontré auprès de ces derniers, nous avons dû ouvrir un deuxième cours afin de satisfaire le maximum de candidats. Et quand on voit le plaisir manifesté par ces jeunes devant leurs réalisations, que ce soit une carte de vœux, un calendrier personnalisé, un texte illustré, une carte de visite, un album photo ... on ne peut que se réjouir de l'effort consenti par chacun.

## ■ Association de théâtre « Côté cour, côté jardin »

12 enfants étaient inscrits l'an dernier à l'atelier théâtre animé par Tony Feidjo. Le spectacle de fin d'année, présenté le mercredi 15 juin au soir, a obtenu un très bon accueil du public dolmayracais. Cette année, la petite troupe s'est agrandie et compte pas moins de 20 enfants, âgés de 7 à 13 ans. Ils présenteront leur spectacle au mois de mai prochain, au foyer rural de Dolmayrac.

# Les associations (suite)

Nous devons tous soutenir nos associations, qui grâce à leurs bénévoles sont le poumon de notre village.

## ■ Les Lilas de la Tour

Le club est encore vivant grâce au dévouement des bénévoles du bureau et de quelques amis qui les soutiennent. L'an dernier nous vous alertions sur la nécessité de renforcer ce petit «commando» grâce à qui nous pouvons vous proposer la série d'activités qui suivent. Le club fait partie du patrimoine de Dolmayrac et il serait regrettable de ne plus pouvoir offrir à nos amis et aînés ces moments de partage où ils ont l'occasion de se réunir et de rompre un isolement qui nous guette tous un jour ou l'autre. Le bénévolat n'est pas qu'une charge mais surtout un vecteur de convivialité. Nous nous ferons une joie de vous accueillir si vous voulez bien nous consacrer un peu de temps et nous vous incitons à participer aux activités enrichissantes tout en vous créant un cercle d'amis d'autant plus précieux que notre autonomie est appelée à se restreindre.

**Ainsi le club Les Lilas de la Tour vous propose :**

« **L'initiation à l'informatique** » avec perfectionnement le lundi et initiation le mardi pour tirer tout le parti des technologies numériques sans appréhension. « **L'entretien physique** » le mardi matin, pour garder autonomie motrice et forme. L'atelier « **loisirs créatifs** » l'après midi permet de laisser libre cours à son imagination. Le « **petit loto** » le mercredi après-midi nous réunira pour gagner de nombreux lots. La « **marche randonnée** » le samedi vous fera découvrir les charmes de la commune. La « **belote** » mensuelle propose un tournoi chaque premier vendredi du mois.

## ■ A.P.E.

Un grand merci à tous les Dolmayracais pour leur collaboration et leur générosité lors du Marché aux Fleurs, du repas organisé le jour du Cinéma Sous les Etoiles et de la vente du calendrier de l'Ecole.

Ces recettes permettent de financer les projets éducatifs, organiser des spectacles, des sorties ludiques et goûters rassemblant parents, grands-parents et enfants.

Cette année, l'APE a offert aux enfants un spectacle à l'occasion du goûter de Noël, des places de cinéma, le goûter de Carnaval, une sortie scolaire à Villascopia cofinancée par la municipalité et une journée sportive et familiale à Happy Forest. Elle a également organisé une chasse aux bonbons pour Halloween, une soirée déguisée pour Carnaval et une auberge espagnole pour clôturer la fête de l'Ecole.

**RENDEZ-VOUS LE 14 MAI 2017 POUR LA FOIRE DE PRINTEMPS**

Contact : 05 53 01 95 71 ou 06 33 21 57 70



Villascopia



Nature propre



Marché aux fleurs



Carnaval



« Fête de l'école du 18/06/2016 »



« La traditionnelle remise de calculatrices pour nos écoliers entrant au collège »

## ■ Société de Chasse

**Activités 2016**

2 concours de belote en février et mars

1 journée Pêche le 28 mars à Sainte Livrade

1 vide grenier le 1<sup>er</sup> mai avec l'APE

12 battues (7 au chevreuil, 2 au sanglier & 3 au renard)

**Pour 2017 nous vous proposerons :** 3 concours de belote en début d'année, une journée de pêche le lundi de Pâques au lac de la Lande et un vide grenier en mai.

